
**AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS DES SICAV/DES FONDS :
DIRECT INTEGRAL – AXA PEA REGULARITE**

Paris – La Défense, le 25 novembre 2021.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires/porteurs de parts des OPC Direct Intégral et Axa PEA Régularité.

(Ci-après les « OPC »).

Nous vous informons qu'à compter du 1er décembre 2021 (date de prise d'effet), les prospectus de vos OPC seront amendés pour illustrer :

- les informations de transparence précontractuelle exigées par le règlement européen 2020/852 sur la Taxonomie,
- la mise à jour des règles d'évaluation des actifs mentionnées dans le prospectus,
- la mise à jour de l'adresse du gestionnaire comptable et du *middle – office* (State Street Bank International GMBH Paris Branch est désormais situé à la Tour A – 100, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex).

Ces changements ne modifient pas le profil rendement/risque de ces OPC. Ils ne constituent pas une mutation et ne requièrent pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (« DICIs », prospectus et règlement/statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et sera publiée sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr dès le 1er décembre 2021 prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS